



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Introduction au débat

Mr Pierre Daucé

Citer ce document / Cite this document :

Daucé Pierre. Introduction au débat. In: Économie rurale. N°225, 1995. pp. 28-29;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1995.4706>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1995_num_225_1_4706

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Introduction au débat

Aménagement du territoire, espaces ruraux et agriculture

Madame Nelly Jazra Bandarra (administrateur principal à la DGVI de la Commission Européenne), Messieurs Jean-François Hervieu (secrétaire général de l'APCA, président du groupe « Espaces ruraux » du XI^e plan), Jean Huchon (sénateur du Maine-et-Loire, co-rapporteur du rapport du Sénat « Refaire la France ») et Bernard Kayser (Université de Toulouse - président du groupe « Prospective des espaces ruraux » de la DATAR), étaient les orateurs de la Table ronde, présidée par Pierre Daucé, professeur à l'ENESAD de Dijon.

Les lecteurs trouveront à la suite de cette introduction l'intégralité des propos tenus par Nelly Jazra Bandarra et Jean-François Hervieu.

Le thème du colloque de la SFER se trouve certes au cœur de l'actualité politique immédiate, avec le débat parlementaire concernant le projet de loi sur l'aménagement et le développement du territoire, mais il renvoie en même temps à des questions permanentes relatives aux modalités d'occupation de l'espace rural et de sa valorisation et à la place que peut et doit y occuper désormais l'agriculture, dans un contexte marqué à la fois par une compétition économique nationale et internationale de plus en plus vive et par l'émergence d'aspirations nouvelles de nos concitoyens en matière, par exemple, d'environnement ou d'usage de biens en nature.

C'est l'intérêt de cette journée et, en particulier, de cette Table ronde, que de confronter sur un tel sujet, dont on perçoit bien les enjeux, les analyses, les opinions, les propositions des scientifiques, des professionnels, des politiques.

Sans vouloir enfermer la discussion dans un cadre trop rigide, il me semble que les échanges pourraient s'organiser autour de quatre questions spécifiques que l'on peut identifier à l'intérieur d'un thème général et qui renvoient d'ailleurs, dans une certaine mesure, aux domaines de compétence ou d'intervention des participants à cette Table ronde.

1. Quel peut être le rôle de l'agriculture et des agriculteurs dans la nouvelle problématique de développement du territoire ?

La fonction productive standard, de mieux en mieux assurée, a en même temps trouvé ses limites, ce qui a conduit d'ailleurs à un certain désenchantement des producteurs. Ne peuvent-ils trouver économiquement et socialement -et à quelles conditions- dans les fonctions non directement productives que l'on assigne désormais au secteur agricole (fourniture de services, protection de l'environnement, maintien de la sociabilité rurale, etc.) motifs à un engagement renouvelé de leur part, dans le cadre d'une vision actualisée de la mise en valeur de l'espace rural ?

2. Peut-on encore parler de l'espace rural comme d'une entité homogène ?

Si l'on veut progresser dans la compréhension des mécanismes à l'œuvre dans la dynamique d'évolution du monde rural, mais également si l'on a le souci d'une meilleure adéquation des interventions publiques aux besoins effectifs des territoires, ne faut-il pas mieux différencier les espaces ruraux à la fois en termes de potentialités naturelles, économiques, sociales, culturelles et d'inscription dans le réseau urbain qui structure l'espace national ? Pour revenir à la question précédente, il est fort probable

d'ailleurs que le rôle de l'agriculture ne sera pas le même dans les différents types d'espaces que l'on peut mettre en évidence.

3. Même si ses finalités et ses références théoriques ont pu varier au cours du temps, on sait que l'intervention en matière d'aménagement du territoire et de développement rural est une constante de l'action des pouvoirs publics. Cette ancienneté même pose d'ailleurs la question de sa justification ou, tout au moins, de la pertinence des mesures mises en œuvre au regard des problèmes posés et des objectifs poursuivis. Aussi faut-il s'interroger directement : **Quelle politique mettre en œuvre aujourd'hui en faveur des espaces ruraux?** Sur quelles théories d'action faut-il s'appuyer? Quels moyens faut-il se donner pour vérifier l'efficacité des mesures engagées? Comment coordonner les interventions des acteurs publics qui se multiplient : collectivités territoriales, État, Union Européenne?

4. Si les scientifiques, les administratifs, les professionnels sont interpellés par tous ces questionnements, les politiques sont évidemment amenés à prendre parti et à définir des orientations qui peuvent être déterminantes à moyen et long termes. Au-delà des discours de circonstance, selon quelle (s) vision (s) de l'organisation du territoire et du positionnement de l'espace rural entendent-ils adapter l'appareil législatif et réglementaire? De ce point de vue l'un des enjeux importants pour la France est celui des formes d'évolution de la structuration administrative du territoire.

On le voit, les questions ne manquent pas, et elles ne pourront évidemment pas être complètement traitées au cours de cette Table ronde. Je suis persuadé, cependant, que la contribution de chacun de nos invités, du point de vue qui est le sien, enrichira notre réflexion sur un débat qui, au-delà de son aspect agricole ou rural, représente véritablement un débat de société.

■ Pierre DAUCÉ,
Professeur à l'ENESAD, Dijon.